

## DIPLÔME D'ÉTAT DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

### DETISF - NIVEAU 4



VAE

Accessible par la Validation des Acquis  
de l'Expérience

### DURÉE

La formation se déroule sur  
**2 ans**. Elle comprend :

- » 950 h de formation théorique
- » 1155 h de formation pratique

### PÉRIODE

octobre n à juin n+2

### DATES

Nous contacter ou consulter le  
calendrier de la formation sur  
notre site :

[www.eseis-afris.eu/detisf](http://www.eseis-afris.eu/detisf)

### LIEUX

#### ESEIS - Site de Schiltigheim

12 rue Jean Monnet  
67300 SCHILTIGHEIM  
Tél. 03 88 18 61 31  
[schiltigheim@eseis-afris.eu](mailto:schiltigheim@eseis-afris.eu)

#### ESEIS - Site Mulhouse

7 rue Daniel Schoen  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 67 76 69 50  
[mulhouse@eseis-afris.eu](mailto:mulhouse@eseis-afris.eu)

Accessibles aux personnes en situation de handicap

### LE MÉTIER

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social. Ils accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement.

Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention des techniciens de l'intervention sociale et familiale.

### PRÉ-REQUIS/CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir 18 ans l'année de l'entrée en formation. Il n'y a pas d'autres pré-requis demandés.

**Inscriptions** : sur notre site internet, onglet 'ADMISSION/ S'INSCRIRE',

- en téléchargeant le dossier d'inscription papier,  
ou
- en ligne via le portail de préinscription.

**Sélection/épreuve d'admission**, après acceptation du dossier, l'accès à la formation est conditionné par la réussite de l' :

- Épreuve d'admissibilité (2h) : épreuve écrite visant à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.  
*Nous contacter pour les dispenses.*
- Épreuve d'admission (30min - *sans dispense possible*) : épreuve orale dont l'objectif est de vérifier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte-tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention sociale. Elle est constituée d'un entretien devant un professionnel du secteur et un psychologue sur la base d'un écrit fourni par le candidat dans le dossier d'inscription.

### OBJECTIFS

La formation vise l'obtention des compétences suivantes :

- Conduite du projet d'aide à la personne ;
- Communication professionnelle et travail en réseau ;
- Réalisation des actes de la vie quotidienne ;
- Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne ;
- Contribution au développement de la dynamique familiale ;
- Accompagnement social vers l'insertion.

### CONTENU

La formation est construite autour de 6 domaines de formation (DF) articulées avec 6 domaines de compétences (DC)

- DF1 : Conduite du projet d'aide à la personne - 270 h
- DF2 : Communication professionnelle et travail en réseau - 100 h
- DF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne - 150 h

## CODES

- CPF :  
243499
- RNCP :  
4503



## TAUX :

- De réussite : 75% en 2020
- D'abandon : 4% en 2020
- De satisfaction : à venir en 2022

## COÛTS

### Frais de sélection :

- » Ecrit : 94€
- » Oral : 199€

Droits d'inscription : 184€

Frais de scolarité : 424€

### Financement de la formation, par :

- » la Région : places quotas
- » la voie de l'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation
- » la voie de la formation professionnelle : sur devis
- » le Compte Personnel de Formation (CPF)

- DF4 : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne - 150 h
- DF5 : Contribution au développement de la dynamique familiale - 150 h
- DF6 : Accompagnement social vers l'insertion - 130 h

Formation modulaire possible : suivre un ou plusieurs DF séparément – nous contacter.

Consulter le programme détaillé sur notre site : [www.eseis-afris.eu/detisf](http://www.eseis-afris.eu/detisf)

## ALLÈGEMENTS/DISPENSES

Les candidats peuvent être dispensés de suivre certains domaines de formation, ou peuvent bénéficier d'un allègement de certaines séquences de formation selon le tableau d'allègements et de dispenses figurant à l'annexe 4, page 23 du référentiel de formation. Nous contacter.

## CERTIFICATION

Les épreuves de certification :

- DC1 : Rédaction d'un dossier de pratiques professionnelles et soutenance orale,
- DC2 : Epreuve orale évaluant le positionnement, le rôle du TISF à partir d'une situation donnée,
- DC3 : Contrôle continu en cours de formation comprenant des épreuves de mises en situation pratique et au moins une épreuve de contrôle de connaissances.
- DC4 : Epreuve orale de 20 minutes visant, à partir d'une situation de la vie quotidienne, l'analyse des enjeux et des moyens de l'action éducative.
- DC5 : Epreuve écrite de 3 heures portant sur l'analyse d'une situation relative à l'enfance ou à la famille
- DC6 : Epreuve écrite de 2 heures traitant d'une proposition d'accompagnement portant sur une situation d'exclusion.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Les résultats obtenus sont portés au livret de formation du candidat.

## L'APPRENTISSAGE

La formation est ouverte à l'apprentissage avec le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'ESEIS.

Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).

Pour plus de renseignements, contacter le CFA de l'ESEIS.

## CONTACTS

Responsable :  
Caroline BRUNGARD

Assistante/Secrétariat :  
Aurélie VAROQUIER  
Tél. : 03 67 76 69 52  
[aurelie.varoquier@eseis-afris.eu](mailto:aurelie.varoquier@eseis-afris.eu)

## CFA DE L'ESEIS

Tél. : 03 88 18 61 75  
[cfa@eseis-afris.eu](mailto:cfa@eseis-afris.eu)

